

# Les Échos Lauranais

Octobre 2010



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## ÉDITO

La rentrée des classes a eu lieu le 2 septembre. Comme attendu, l'inspection académique est venu effectuer un comptage des enfants : 76 élèves étaient effectivement présents. Par conséquent, la suppression décidée du poste d'enseignant a été maintenue. L'argument de Monsieur l'Inspecteur est incontournable : il dispose cette année de moins d'enseignants, il ne peut en affecter aucun à Laure.

C'est là une conséquence directe de l'application systématique du principe qui édicte que l'on ne remplace qu'un fonctionnaire sur deux qui partent à la retraite. Ainsi, depuis 2007, plus de 45 000 postes d'enseignants ont été supprimés.

De la même façon, nous pouvons légitimement

nourrir quelques craintes sur l'avenir des écoles maternelles. Quelques propos ont été tenus, portant sur l'utilité de la scolarisation des jeunes enfants, sur le fait que ses bienfaits n'était pas prouvés, etc.

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et porte-parole du gouvernement, laisse benoîtement filtrer que la suppression des classes maternelles serait sans conséquence. Les collectivités locales n'auraient qu'à mettre en place des structures, des jardins d'enfants, pour s'occuper des tous petits et le tour serait joué. Outre le nouveau transfert de charge vers les communes effectué à l'occasion de ce tour de passe-passe, penser qu'une garderie communale, aussi performante soit-elle, pourrait sans dommage remplacer les classes maternelles est une démonstration supplémentaire du mépris de ces

personnages. Les maîtres qui y exercent sont formés à l'accueil des plus jeunes qui sont patiemment préparés à l'accession à l'école primaire. Tous les parents peuvent constater les progrès réalisés par leur enfant tout au long de leur séjour en maternelle.

Non, en réalité, il s'agit simplement de réduire les déficits. C'est ce que les spécialistes appellent pudiquement « le train de vie de l'État ». À mon sens, une gestion rigoureuse des finances d'une nation comme la nôtre offre d'autres opportunités de diminuer la dépense publique. Quand un État tente de faire des économies sur le salaire des maîtres qui enseignent à sa jeunesse, on peut tout redouter de l'avenir qu'il nous prépare.

Jean Loubat,  
Maire de Laure

## La Poste

Depuis le 20 août, date du braquage, notre bureau de poste était resté fermé. Des travaux de sécurisation ont dû être entrepris : mise en place d'une caméra, installation de serrures et de verrous, renforcement des portes, etc.

Les travaux, certes nécessaires, ont duré longtemps, créant des difficultés pour nos concitoyens. Je pense en particulier à ceux des nôtres qui ne peuvent se déplacer pour pouvoir réaliser les opérations. Pendant toute cette période, aucun responsable n'a été en mesure de préciser aux usagers la

durée de la période de fermeture. Une missive vigoureuse a été adressée à Monsieur le Directeur départemental de La Poste pour faire part du sentiment des élus et de la population de Laure. À ce jour, la commission de sécurité est passée et a validé les travaux réalisés. Le bureau a donc rouvert vendredi 24 septembre.

L'enquête sur le braquage de notre bureau de poste avance d'après les services de gendarmerie qui recoupent les témoignages.

## Enquête d'utilité publique

Du 11 octobre au 15 novembre, se déroulera une enquête d'utilité publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de marbre à Caunes-Minervois, au lieu-dit « Plo Dal Tableie ». La réglementation prévoit que la population soit consultée, puisque notre commune entre dans le périmètre d'affichage. Le commissaire enquêteur sera donc à votre disposition, à la mairie de Laure le mardi 26 octobre de 16h à 19h.

## DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Ecole maternelle

(Mademoiselle Ramos) : 28 élèves

CP/CE1 et CE2

(Bruno Gabaldon) : 25 élèves

CM1 et CM2

(Marie Soler) : 23 élèves.

Le conseil municipal a approuvé le principe de l'installation sur l'école de Laure, d'équipements qui constituent ce que l'on nomme l'« École numérique ». Le système est constitué d'un tableau interactif et de terminaux pour le maître et les élèves. La mise en place devrait intervenir au début de l'année 2011.

## TRAVAUX DES PARTICULIERS

Il est fréquent de rencontrer dans nos rues, des tas de sable ou de gravats et quelquefois même des échafaudages. Les professionnels savent bien, eux, qu'avant d'ouvrir un chantier, ils doivent en avvertir la mairie. En effet, il convient de prendre garde à maintenir l'accès possible à toutes les habitations, pour d'éventuels secours en cas d'accident. Il ne faudrait pas qu'un quartier soit rendu inaccessible par plusieurs obstacles mis en place sans concertation.

D'autre part, il est rappelé que des autorisations sont obligatoires avant d'engager des travaux sur les bâtiments : construction, modification ou démolition. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter les services municipaux. Les contrôles sont fréquents.

## AIDE À LA PLANTATION DE VÉGÉTAUX

Comme chaque année, le Conseil général, dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, met gratuitement à la disposition des particuliers des plants issus des pépinières départementales. Ces plants, élevés sans pesticides, ont été choisis pour leur capacité de résistance à la sécheresse. Pour cela, adressez-vous au Service Espaces Naturels. Tél. : 04 68 11 67 86.

## C'EST LA RENTRÉE À L' A.S. LAURANAISE JUDO

Les activités du club de judo de Laure ont repris mardi 5 octobre. Tous les mardis, à

partir de 17 h 30, les cours sont dispensés par un enseignant diplômé d'État, Grégory Huber, au dojo Jacques Escobedo pour les enfants à partir de 4 ans et pour les plus grands.

Cette année encore les enfants pourront participer à des animations et à des compétitions en fonction de leur motivation, de leur âge et de leur niveau de pratique. Au programme des échanges, des rencontres, des jeux et des ceintures... de toutes les couleurs !

N'hésitez pas à venir pousser les portes du Dojo car les premières séances de découvertes et d'essais sont gratuites...

Pour tous renseignements contacter Cathy Bru, trésorière de l'association, Tél. 04 68 78 30 07.

## SYDOM

Syndicat Départemental de Ordures Ménagères.

Mardi 5 octobre à 18 h 15, une réunion d'information a été organisée au foyer de La Redorte.

La construction et l'exploitation du site de stockage et de valorisation des déchets de Lassac ont été évoquées.

Cela nous concerne tous, car ce sont de nos déchets ménagers dont il est question, et nous sommes dans l'obligation de les collecter puis de les traiter. N'oublions jamais que, plus nous trierons, plus nous maîtriserons le coût de ces opérations.

## SITE INTERNET

vous pouvez consulter le site internet de Laure : [www.laure-minervois.fr](http://www.laure-minervois.fr). Vous y retrouverez pêle-mêle, les infos pratiques, l'histoire du village, ses événements, quelques photos souvenirs de cette année, etc. Ce site est le vôtre, vous pouvez nous aider à le faire vivre en nous envoyant vos infos, vos modifications et vos suggestions.

## PATRIMOINE LAURANAIS

Nous vous rappelons le magnifique livre sur la flore de nos garrigues, toujours en vente au prix de 12 €, ou le DVD sur Laure 12 € également.

S'adresser à Marie Masia, Patrimoine Lauranais. Tél 04 68 78 12 74. Une bonne idée pour Noël.

# AGENDA

## ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

### Séance Mosaïque

– Enfants : Mercredi 13 octobre de 14 h à 16 h). Thème : étoile

Séance : 8 euros fournitures comprises.

– Adultes : Vendredi 8 octobre de 18 h à 20 h.

### ŒNOLOGIE

Retour de l'œnologie - Vendredi 15 octobre à 19 h. À confirmer. Tél. 04 68 78 25 37.

### CATHÉCHISME

Reprise du cathéchisme. Les enfants intéressés peuvent venir à la salle paroissiale le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30.

### DIMANCHE 17 OCTOBRE

La coopérative scolaire organise un vide-grenier.

Les exposants sont priés de s'inscrire le plus rapidement possible auprès de l'école (04 68 78 24 69) de 9 h à 16 h 30 ou du secrétariat de la mairie (04 68 78 12 19) aux heures d'ouverture. Tarif : 8 euros les 5 mètres.

Restauration rapide possible sur place.

### SAMEDI 23 OCTOBRE

C'est une vraie tradition : les vignerons vous invitent à fêter l'arrivée du vin nouveau. Cette manifestation se déroulera toute la journée, à la cave coopérative. Réservez votre journée.

**Rappel aux associations : cet agenda est le vôtre. Pensez à faire parvenir vos informations à la commission communication en mairie.**

## ALENTOURS

### VENDREDI 8 OCTOBRE

Forum des Entreprises au foyer de Caunes-Minervois.

### DIMANCHE 10 OCTOBRE

Foire de la Pomme, du Vin et du Riz à Aigues-Vives.

### DIMANCHE 24 OCTOBRE

Foire de la Châtaigne à Castans.